

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
de
L'ASSEMBLEE GENERALE du PLAB
le 29 JUIN 2006

L'Assemblée Générale Mixte du PLAB s'est réunie le 29 juin 2006 au centre AFPIA de Liffol-le-Grand sur convocation de Monsieur Bruno VERNIN, Président du PLAB.

Etaients présents :

Monsieur COLLINET José, Ets COLLINET
Madame CONRY Monique, Ets SIEGES ET SALONS
Monsieur DIDIER Eric, Ets GEROMEUBLES
Monsieur D'HOTEL Gaëtan, Ets COUNOT BLANDIN
Monsieur DRAPIER Jacques, Maire de Neufchâteau
Monsieur FAGOT Claude, Ets HENRYOT POZZOLI
Monsieur FRANQUEVILLE Christian, Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine
Monsieur GILLET Jacques, Ets LAVAL
Monsieur HANANIA Jean-Yves, Ets STYLES DECORATION
Monsieur HILDENBRAND Didier, Délégué Régional de l'UNIFA
Monsieur KOFFOLT Alain, Ets STYLE ET CONFORT
Monsieur LACROIX Jacky, Ets LACROIX
Madame MAIRE Nathalie, Ets MSS et KUCAGO
Monsieur MARTIN Eric, Sté A2M
Monsieur MERLIN Jean-François, Ets DELAROUX
Madame REISSE Isabelle, Ets ECHEVARRIA
Monsieur VIDON GERLIER Yannick, Ets CREATION VIDON GERLIER
Monsieur VERNIN Bruno, Sté E.C.B.

Etaients absents mais excusés :

Monsieur ADENOT Bernard, Ets ATC2M
Monsieur ANTOINE Cyril, Ets ANTHEA et MEUBLES UNIVERSAL STYLE
Monsieur ANTOINE, Ets AUX MEUBLES D'ANTAN
Madame ASSA Odile, Ets ORY FLOWER'S CUP
Monsieur AUBRY Pascal, Ets L'ATELIER DU PONT ROUGE
Madame BRAXENTHALER Patricia, Ets BRAXENTHALER
Monsieur BOUCHER André, Conseil Général de la Moselle
Monsieur BOURGAUX Jean-Marie, Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois
Monsieur BOUER Dominique, Ets DB DESIGN
Monsieur CANEL Sylvain, Ets L'OREE DU CHENE
Monsieur CAUSIN, Ets NEOSIEGES
Monsieur CERISE, Ets LA COMPAGNIE DU KINKILIBA
Monsieur COLLINET Stéphane, Ets ATELIER C
Monsieur COIGNUS Patrick, représentant de la CRCIL
Monsieur CORDONNIER Denis, Conseil Général de la Meuse
Monsieur CORNUT GENTILLE, Conseil Général de la Haute Marne
Monsieur DEGEMARD Raymond, Conseil Général des Vosges
Mademoiselle DELAMOTTE, Ets VANNERIE DELAMOTTE
Monsieur DELAVENNE Patrick, Ets AM DECOROM
Monsieur D'ELIA, Ets ALVI FABRICATION
Monsieur DUPONT, Ets DUPONT COLLIN
Monsieur DUPUIS Claude, Ets ORNAIN MOBILIER
Madame FAUQUE, Ets MEUBLES D'ART DE VELAINE
Monsieur GERARD Alain, Conseil Général de Meurthe et Moselle
Monsieur GLORIOT, Ets STYL DECORS
Monsieur GRANDEMANGE Philippe, Ets GRANDEMANGE
Monsieur HANS Raphaël, Ets FEBVAY

Madame HENRIETTE France, DRIRE
Monsieur HOUOT Vincent, Ets HOUOT AGENCEMENT
Monsieur HOUSELLE Sylvain, GRETA DE LA PLAINE DES VOSGES
Monsieur JACQUES, Ets JACQUES
Monsieur KEFF, Chambre Régionale des Métiers
Monsieur KREBS Philippe, Ets KREBS
Madame LACROIX, LPR HAUT DE BELLIEU
Monsieur LACROIX, Ets JOUETS PETITCOLLIN
Monsieur LANEVE Claude, Ets WELLE
Madame LEDUC Véronique, Commissaire aux comptes
Monsieur LEDUC Thierry, Ets MARTIVAL TECHNOLOGIE
Monsieur LEMAS Pierre-René, Préfecture de Région
Monsieur LEROY Michel, Rectorat de l'Académie NANCY-METZ
Monsieur MAGDA Jean-Marc, Sous-Préfet de Neufchâteau
Monsieur MASSERET Jean-Pierre, Conseil Régional de Lorraine
Monsieur MAYER Philippe A., Président d'honneur du PLAB
Monsieur MERCIER Eddy, Ets MERCIER
Madame MERGER Anne-Laure, Ets LOLA COQUELICOT
Monsieur MERLIN Frédéric, Ets MILD MOBILIER
Monsieur MORETTI Michel, Ets CUISINES MORETTI
Monsieur PARIZE Olivier, Ets PARIZE
Madame PERARD, Conseil Général de Haute-Marne
Monsieur PETIT Gérard, Ets FABRIQUE DE CERCUEILS DE L'EST
Monsieur PETITJEAN Bernard, Ets MIROITERIE PETITJEAN
Monsieur PLUBEL Jérôme, Ets LES ATELIERS DE LANGRES
Monsieur PINHEIRO André, Ets MANUEST
Monsieur QUINOT Daniel, Ets SIEGES D'ART FRANÇAIS
Monsieur REIGNIER, Ets SIEGES REGNIER
Monsieur ROGER Pascal, Ets LE CHAISIER
Monsieur SALEY Jean-Claude, Ets JEAN-CLAUDE SALEY
Monsieur SCHWARTZ Adrien, Ets SCHWARTZ
Monsieur SIDO Bruno, Conseil Général de Haute-Marne
Monsieur SOUQUET Franck, Ets PIERSON DIFFUSION
Monsieur TOQUARD Bernard, Ets TOQUARD
Monsieur TRIBOULOT Pascal, ENSTIB
Monsieur VIEL Yves, Ets MEUBLES ET ARTS LIFFOLOIS
Monsieur VIGUIER Nicolas, Ets MVM

Assistaient également à la réunion, mais sans avoir le droit de vote :

Monsieur ARNAULT Jean-Luc, Centre AFPIA
Monsieur BESSLER Alexis, Conseil Régional de Lorraine
Monsieur BOYON Alain, Ets LES TABLES DE CHAMPAGNE / GHT
Monsieur CHEMIN, Ets ATELIER CD
Madame DONEL Véronique, CRITT BOIS
MADAME FARUOCCHIA, Centre AFPIA
Madame FORTINA-DUTRIEUX Cécilia, Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois
Monsieur GUERY, Banque KOLB
Monsieur HANCE, Maire de Liffol-le-Grand
Monsieur LECONTE, Banque KOLB
Monsieur LEFEBVRE Olivier, SOVEC
Monsieur SCHEER André, GIPEBLOR

L'Assemblée Générale débute à 15 heures 25.

Le quorum prévu à l'article 6 des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement avoir lieu et délibérer.

Monsieur Bruno VERNIN, Président du PLAB prend la parole pour remercier les membres d'être présents, précise que le quorum est largement atteint et que les pouvoirs arrivés en blanc vont par tradition au Président.

Monsieur Bruno VERNIN, Président du PLAB remercie les personnes d'être présentes à cette assemblée et excuse l'absence de Monsieur BOURGAUX pour cause de maladie et explique la situation actuelle de l'association concernant le personnel permanent. Il précise que Monsieur HILDENBRAND aide Madame FORTINA-DUTRIEUX pour les dossiers les plus urgents quelques heures par semaine.

I - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 février 2004

Monsieur Bruno VERNIN soumet à l'approbation de l'ensemble de l'assemblée le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05 juillet 2005. Celui-ci est adopté à l'unanimité des participants.

II - Présentation du bilan financier 2004 du PLAB et du redressement de TVA

Monsieur VERNIN passe la parole à Monsieur LEFEBVRE, Expert comptable de la SOVEC, en lui demandant de présenter les comptes de l'année 2005.

Redressement de TVA

- un contrôle de TVA portant sur les années 2000 à 2002 a donné lieu à un redressement de TVA déductible. Ce redressement est contesté par le PLAB. L'affaire suivie par un cabinet d'avocat de Nancy, a été portée au tribunal administratif.
- dans le cadre d'une bonne gestion, il a été constitué une provision pour le montant de TVA non récupérable selon l'Administration au titre des années 2000 à 2002. Pour les années 2003 à 2004, le montant de TVA calculé avec la méthode de l'Administration sera provisionné.
- monsieur Lefebvre annonce qu'au sujet du contentieux de TVA, une jurisprudence européenne étant favorable au PLAB, l'administration fiscale a remboursé le litige de TVA au PLAB au mois de mai dernier. Le président précise que ce dénouement heureux permettra au PLAB d'avoir une trésorerie plus saine.
- naturellement et compte tenu de cette issue favorable, le PLAB va rembourser les sommes retenues aux entreprises pour « *partage de risque* » sur les subventions versées.

Bilan 2005

- monsieur Lefebvre présente les comptes qui n'appellent aucun commentaire particulier. Les dépenses courantes sont stables, les recettes également. Le résultat d'exploitation est équilibré et le résultat positif de l'exercice est justifié par la reprise partielle de provision pour risque concernant le litige de TVA.
- monsieur LEFEBVRE rappelle que le PLAB est dorénavant porteur de projet, ce qui veut dire que tout investissement collectif ou participation collective d'entreprises doit être engagé par le PLAB qui devra acquitter les factures pour le compte des entreprises et percevra ensuite la subvention concernée par opération. Les entreprises participantes devront régler au PLAB l'ensemble des prestations facturées par ce dernier.
- monsieur LEFEBVRE nous fait lecture du rapport de Madame LEDUC, commissaire aux comptes.

Monsieur Bruno VERNIN remercie Monsieur LEFEBVRE de sa prestation et demande l'approbation de l'Assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Supprimé : approuvées

III - Bilan des actions 2005 et présentation des actions 2006

Monsieur VERNIN précise que pour lui, le PLAB a toujours sa raison d'être et que nous sommes actuellement en phase de transition avec la fin du Contrat de Progrès 2003-2005 et la signature dès le 30 juin prochain du nouveau Contrat triennal pour 2006-2008.

Monsieur VERNIN passe la parole à Monsieur HILDENBRAND afin de faire le point sur les actions 2005 et de présenter les opérations 2006.

BILAN DES ACTIONS 2005

Contrat de Progrès Meuble – Lorraine 2003-2005

En quelques chiffres :

- ⇒ près de 15 opérations collectives menées
- ⇒ un montant global de subvention de 639 064.82 €

Des partenaires impliqués :

- ⇒ Conseil Régional de Lorraine
 - ⇒ DRIRE Lorraine
 - ⇒ DRCE Lorraine
 - ⇒ UNIFA
- Et les entreprises participantes

Et depuis l'année 2005, les conseils généraux de la Haute-Marne et de la Meuse participent au financement d'actions spécifiques destinées aux entreprises de leurs départements.

Les résultats :

Près de 125 entreprises lorraines de l'ameublement mobilisées, pour certaines à plusieurs reprises.

Des opérations variées :

- ⇒ réseaux d'entreprises, journées thématiques, accueil de stagiaires, opérations export, aide à la commercialisation, soutien à la communication, collecte mutualisée des déchets, opération de communication grand public, communication adhérent par info-Plab et newsletter
- ⇒ et pour la première fois l'évaluation du contrat de progrès réalisée par un consultant externe

- **La structuration de réseaux d'entreprises avec des opérations comme :**

- ⇒ **Pôle Hôtellerie** avec 4 participants
- ⇒ **Mobilier scolaire éco-conçu** avec 4 entreprises
- ⇒ **France Ameublement** avec 5 entreprises

Qui visent à intensifier les synergies entre entreprises (par exemple : la constitution d'une offre complémentaire ou globale proposée par un réseau de fabricants pour un marché cible ou encore une zone géographique cible)

- **Un site portail du meuble lorrain enrichi**

Créé en 1997, profondément remanié en 2000, le site internet portail de l'ameublement, propose aujourd'hui une offre de près de 60 fabricants, répertoriés par métiers et spécialités.

Le nombre total de session en 2005 représente plus de 34 500 visites soit environ 95 sessions/jours et une durée moyenne de consultation légèrement supérieure à 2 minutes.

Malheureusement, la gestion du site contraignante et onéreuse, ce qui rend sa mise à jour accessoire. Fort logiquement, la qualité et la performance du site s'en trouvent impactés négativement.

- **Les présences collectives lorraines en France**

2 salons internationaux où ont été présents les industriels de l'ameublement, dont :

- ⇒ **Salon du Meuble de Paris en janvier 2005** avec 7 participants pour 2 thèmes :
 - Pôle Hôtellerie
 - Mur de chaises
- ⇒ **Maison et Objet en septembre 2005** avec 6 entreprises

- **Les présences collectives lorraines à l'étranger**

3 salons internationaux où ont été présents les industriels de l'ameublement, dont :

- ⇒ **BIRMINGHAM en janvier 2005** avec 4 participants
- ⇒ **SAARBRUCK en avril 2005** avec 2 participants
- ⇒ **PEKIN en juillet 2005** avec 1 participant

- **Les opérations commerciales d'image**

- ⇒ la **route de l'ameublement et de la décoration** avec 10 participants
- ⇒ portes ouvertes « **Vivre le Bois, Vivre du Bois** » avec 28 participants dont 13 de l'ameublement

- **Les opérations techniques ou stratégiques**

- ⇒ **COV ET STRATEGIE** avec 25 entreprises consultées
- ⇒ **EVALUATION CONTRAT DE PROGRES** avec 20 entreprises consultées

- **L'aide à la création de catalogues**

Grâce à l'appui des financeurs publics, 10 catalogues à vocation export sont accompagnés en 2005, à hauteur de 155469.58 € pour un montant global de 240170.00 € engagé par les entreprises.

- **Animation environnement**

- **« La Nature bien dans ses meubles »**

- ⇒ le ramassage collectif des déchets DIS organisé par le PLAB avec 13 entreprises participantes (2 tournées : été et hiver)
- ⇒ la location de la presse à bidons du PLAB avec 4 entreprises participantes

- **« Management environnemental »**

- ⇒ réalisation de pré-diagnostics environnement dans le cadre d'une opération collective sur le territoire lorrain. Six diagnostics ont été réalisés

ACTIONS PREVUES EN 2006

Les opérations soutenues

- **Développement et accompagnement stratégique**
Ex : Formation-action de réflexion, d'analyse et d'accompagnement des dirigeants
- **Création, animation et développement de réseaux d'entreprises**

Ex : Développement de réseaux commerciaux, mutualisation de moyens, stratégie d'alliance ou de co-traitance...

- **Développement commercial des entreprises**

Ex : Accompagnement à l'export, sur les marchés mineurs

- **Marketing et création vers des nouveaux produits/marchés**

Ex : Favoriser la création de produits, développer l'approche marketing et commercial sur les nouveaux produits et marchés

- **Les services PLAB**

Ex : Veille commerciale, étude prospective, audit PLAB

- **Les présences collectives proposées en France**

Au niveau national

⇒ **SMP en janvier 2006** avec 7 participants

⇒ **M et O en janvier 2006** avec 7 participants

⇒ **M et O en septembre 2006** avec une prévision de 7 participants

⇒ **EQUIPHOTEL en novembre 2006** avec une prévision de 7 participants + 5 à confirmer

Au niveau régional

⇒ **Salon Habitat de Metz** en mars 2006 avec un stand de présentation du PLAB

Les présences collectives proposées à l'étranger

⇒ **Birmingham** en janvier 2006 avec 4 participants

⇒ **Valence** en septembre 2006 avec 3 participants

Et bien d'autres salons à définir en fonction de vos attentes.

Il vous sera également proposé des missions de prospection, de veille technologique et commerciale à l'occasion de salons professionnels à l'international, là-aussi en fonction de vos attentes.

- **Groupement Habitat Déco**

un projet qui met en œuvre une synergie de compétences et savoir-faire complémentaires :

- l'ameublement
- l'art de la table
- le textile
- la décoration

Développement avec un designer d'un concept original en adéquation avec les attentes du consommateur et de l'hôtellerie.

Communication et commercialisation : présentation envisagée à **M et O** de janvier 2007.

- **Formation « Piloter le Futur » (session en cours)**

Un projet qui doit permettre au dirigeant ou futur dirigeant de diagnostiquer, d'anticiper, de piloter et de décider la stratégie gagnante de demain pour son entreprise.

- **L'aide à la création de catalogue**

Un projet d'accompagnement à la conception, la réalisation et l'impression d'un catalogue à vocation export peut être soutenu par la DRCE Lorraine à hauteur de 50 000 euros et de la Région Lorraine pour l'équivalent.

- **Formation « Piloter le Futur » (2^{ème} session)**

Un projet qui doit permettre au dirigeant ou futur dirigeant de diagnostiquer, d'anticiper, de piloter et de décider la stratégie gagnante de demain pour son entreprise.

RAPPEL DES NOUVELLES PROCEDURES DE FINANCEMENT

- AVANT**
- ⇒ Le PLAB recevait de la part des entreprises des justificatifs de dépenses des différentes opérations collectives
 - ⇒ L'appel de subvention était réalisé collectivement par le PLAB au nom de chaque entreprise participante
 - ⇒ La subvention était versée au PLAB pour reversement aux entreprises
- AUJOURD'HUI**
- ⇒ Le PLAB doit passer commande de vos actions (participation aux salons, site Internet, catalogues...)
 - ⇒ Le PLAB doit payer pour le compte des entreprises, après réception des acomptes, les différents prestataires et fournisseurs
 - ⇒ Le PLAB doit collecter les justificatifs et effectuer l'appel de subvention auprès des financeurs
 - ⇒ Le PLAB doit rédiger à chaque entreprise une facture (avec une somme due ou un avoir) pour solder chaque opération

IV - Présentation du Contrat de Progrès 2006-2008

Monsieur HILDENBRAND poursuit sa présentation en présentant le prochain contrat de progrès qui va être signé dès le lendemain de cette assemblée par la Région Lorraine. Ce programme prévisionnel d'actions est proposé pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2009 avec une convention annuelle renouvelable.

❖ AXE 1 : Développement et accompagnement stratégique

Les entreprises de la filière ameublement sont confrontées à un environnement économique en mutation rapide et constante. Les industriels sont donc préoccupés par l'évolution de leurs activités.

Pour accompagner les entreprises adhérentes à bâtir des projets concrets, le PLAB souhaite mener un programme collectif de formation – action, directement opérationnel, pour accompagner les dirigeants dans une démarche de réflexion et d'analyse destinée à développer leur entreprise.

Objectifs

- Briser l'isolement du chef d'entreprise
- Apporter des méthodes et des outils pour optimiser les choix stratégiques
- L'accompagner dans la définition d'orientations stratégiques
- Identifier l'ensemble des plans d'actions d'amélioration et de développement
- Mettre en œuvre ces plans d'actions « levier du changement »

Modalité de mise en place

Cette action prend la forme :

- d'une formation collective avec pour objectif l'approbation par les chefs d'entreprises de la démarche « Piloter le Futur »
- de deux formations collectives sur la segmentation stratégique et marketing, le management durable et la finance d'entreprise
- de six formations collectives sur la définition du couple produits – marchés, les nouvelles méthodes de définition et conception de produits, intégrant notamment le recours à des designers

- de diagnostics stratégiques individuels de 5 journées, effectuées dans les entreprises
- d'appui à l'élaboration et la mise en place de plans d'actions individuels

La maîtrise d'œuvre de ces actions sera assurée par des cabinets conseils spécialisés dans ce type de démarche. Les sessions de formations sont d'une d'environ une journée.

Le PLAB assumera les fonctions suivantes :

- maîtrise d'ouvrage déléguée
- collecte de l'information, choix des sujets abordés
- rédaction du cahier des charges
- choix et suivi des intervenants
- marketing
- commercialisation de l'action
- organisation, animation des réunions et restitution
- suivi administratif et financier

❖ **AXE 2 : Création, animation et développement de réseaux d'entreprises**

Les réseaux constituent pour les entreprises un moyen efficace de réaliser leurs objectifs de croissance. La mutualisation de moyens permet en effet de générer des synergies tant commerciales que techniques, de pénétrer de nouveaux marchés ou de développer des gammes de produits complémentaires. Le PLAB entend donc mener une action destinée à favoriser l'émergence de ce type de structure interentreprises.

Objectifs

- développement de réseaux à vocation commerciale
- favoriser les groupements d'entreprises complémentaires sur des gammes communes
- mutualiser les moyens : achats, production, communication, commercialisation
- élaborer des stratégies de marque commune, définir des stratégies d'alliance et de co-traitance

Formes d'actions

- identifier et mettre en relation des entreprises
- initier des démarches « métier » communes inter-entreprises
- accompagner le développement commercial des réseaux
- accompagner le développement de nouvelles gammes
- favoriser le transfert de savoir-faire entre les entreprises

Ces actions seront réalisées par des consultants externes. Le PLAB en assurera la maîtrise d'ouvrage et l'organisation.

❖ **AXE 3 : Développement commercial des entreprises**

L'accompagnement au développement commercial, sur le marché intérieur comme à l'export, a pour objectif d'une part, de rendre plus efficace les actions engagées par les entreprises, et d'autre part, de mutualiser des moyens dans le cadre d'opérations d'accompagnement sur des salons.

▪ **Action 3-1 : Accompagnement à l'export**

Objectifs

- développer et pérenniser une offre lorraine large et complémentaire sur les marchés étrangers
- permettre l'accès à de nouveaux débouchés commerciaux : salons professionnels, missions de prospections

- promouvoir les productions lorraines, et les savoir-faire régionaux avec produits connexes
- organiser et développer l'action commerciale

Le PLAB assumera les fonctions suivantes :

- maîtrise d'ouvrage
- marketing, commercialisation de l'action
- organisation des stands collectifs
- logistique (transport, structures, négociations d'emplacements...)
- organisation, animation, présence sur salons
- suivi administratif et financier

▪ **Action 3-2 : Accompagnement sur les marchés intérieurs**

Objectifs

- développer et pérenniser une offre lorraine large et complémentaire sur les marchés français
- permettre l'accès à de nouveaux débouchés commerciaux par la participation à des salons professionnels et à des missions de prospection
- promouvoir les productions lorraines, et les savoir-faire régionaux avec les produits connexes
- organiser et développer la vente directe

Formes d'actions

- organisation des stands collectifs lorrains sur des foires ou salons à vocation de vente directe consommateurs
- actions de promotion des savoir-faire régionaux avec produits connexes pour les TPE
- aménagement, décoration
- organisation et développement de l'action commerciale « Route de l'ameublement et de la décoration »

❖ **AXE 4 : Marketing et création vers des nouveaux produits/marchés**

Afin de développer une compétitivité durable, les entreprises doivent s'orienter vers, la conception et la réalisation de produits propres permettant ainsi de se différencier.

Basé sur une approche des besoins des différents segments de marché, l'accompagnement à la caractérisation de ces produits se situe en amont des prestations réalisées par des organismes techniques.

Objectifs

- favoriser la création de produits correspondant aux nouvelles demandes des marchés
- initier dans les entreprises une fonction transversale de conception et développement de produits, basée sur une réelle approche marketing
- valoriser la création et le marketing opération à thème « les séniors, hôtellerie, luxe... » par le recours à des designers
- développer et créer des partenariats avec le pôle fibre, le CRITT BOIS, les designers
- développer l'approche marketing et l'action commerciale sur les nouveaux produits

Formes d'actions

- développer et favoriser la création de binômes entre designers reconnus et entreprises de l'ameublement en partenariat avec le VIA, centre design Est
- recourir aux potentiels créatifs du pôle fibre, du CRITT BOIS, les designers et d'autres prestataires spécialisés

- développer la capacité et la réactivité des entreprises aux évolutions des marchés en partenariat avec l'IPEA
- apporter les compétences externes nécessaires aux évolutions de produits

Actions du PLAB

- maîtrise d'ouvrage
- recherche des designers et mise en relation avec les partenaires techniques compétents
- organiser et suivre les partenariats
- marketing, commercialisation de l'action
- animation d'informations collectives
- suivi administratif et financier

❖ **AXE 5 : Les services PLAB**

Ces prestations sont disponibles pour tous les adhérents du PLAB, et ne sont pas liées à une action collective définie. Toutefois, les résultats ou informations obtenus peuvent être utilisés dans le cadre des actions précédemment citées.

▪ **Veille commerciale et technologique « info veille business »**

Objectifs

- permettre une meilleure réflexion stratégique en terme de marchés, techniques et produits
- assurer une démarche d'intelligence économique concernant l'ensemble des fonctions de l'entreprise

Formes d'actions

- achat et restitution d'études de marchés
- constitution de bases de données marchés / produits / technique sur supports CD Rom / Internet...
- séminaires d'informations techniques, administratives et commerciales
- intervention de conseils en stratégie à titre collectif ou individuel

▪ **Etude prospective sur les tendances de la filière « ameublement »**

Objectifs

- permettre une meilleure réflexion stratégique en terme de marchés, techniques et produits, actions commerciales
- assurer une analyse sur la filière ameublement en Lorraine et ses spécificités
- définir des orientations et opportunités de demain

Formes d'actions

- faire réaliser une étude IPEA sur la prospective marchés à trois, cinq, dix ans, en y intégrant les potentialités de la filière régionale
- constituer des bases de données marchés / produits / marketing / sur supports CD Rom / Internet...
- organiser des séminaires d'informations et de restitutions
- intervention de conseils en stratégie à titre collectif ou individuel

▪ **Communication vers les entreprises**

Objectifs

- organiser la communication vers les entreprises sur les actions proposées et réalisées par le PLAB
- diffuser la communication à l'externe vers les institutionnels, les prescripteurs
- communiquer des informations susceptibles de favoriser la transmission d'entreprise

Formes d'actions

- rédiger un document bimestriel d'information et de promotion des actions de développement construites par le PLAB
- communiquer des informations techniques, administratives, commerciales, témoignages et résultats des actions conduites par le PLAB
- la réalisation du document (maquette, charte graphique, mise en page) sera assurée par un prestataire externe

▪ **Réalisation d'un audit qualitatif et quantitatif en fin de contrat**

Cet audit, effectué par un prestataire externe, aura pour objectif de caractériser l'action du PLAB sur les 3 années du programme.

Pour finir, monsieur HILDENBRAND précise qu'il sera toujours possible de modifier et ajuster les différentes lignes du contrat, dans une certaine limite et selon les besoins du secteur, avec l'accord de la Région Lorraine et de la DRIRE Lorraine.

Monsieur Bruno VERNIN remercie Monsieur HILDENBRAND de sa prestation et demande l'approbation du contrat de progrès par l'Assemblée. Le contenu du nouveau contrat de progrès est approuvé à l'unanimité.

Monsieur FRANQUEVILLE précise que ce Contrat de Progrès doit être celui des entreprises.

Monsieur VERNIN rappelle que seulement 2 régions en France bénéficient d'une structure dotée de moyens financiers dédiés au secteur de l'ameublement. Il s'agit de :

- la Lorraine avec un budget de 2 070 000 euros sur 3 ans
- la Franche Comté avec un budget d'environ 700 000 euros sur 3 ans

V - Programme d'investissement de l'AFPIA

Monsieur HILDENBRAND passe la parole à Monsieur ARNAULT afin de nous présenter le programme d'investissements de l'AFPIA. Il est rappelé que ce programme bénéficie du soutien financier de la Région Lorraine et de la profession.

VI - Questions diverses

Monsieur VERNIN remercie Monsieur ARNAULT de son intervention et demande à l'assemblée s'il y a un ou plusieurs sujets qu'ils souhaiteraient aborder.

Madame REISSE des Ets ECHEVARRIA prend la parole afin de savoir si cette année encore le coût des enlèvements d'eaux de cabines sera majoré de la prestation de montage et suivi du dossier par le PLAB. Monsieur HILDENBRAND lui répond qu'il fera de son mieux afin de résoudre cette insatisfaction. Monsieur VERNIN poursuit en précisant qu'effectivement, suite à l'audit du Contrat de Progrès mené par Monsieur HIRSCHHORN, le PLAB devrait demander aux entreprises participantes de l'animation sur chaque opération afin de pouvoir assurer son budget de fonctionnement.

Monsieur KOFFOLT des Ets STYLE ET CONFORT demande si concernant l'hébergement du site Internet de son entreprise il existe un écrit concernant la prise en compte de cette prestation et de savoir si quelques petites modifications au niveau de celui-ci sont payantes ou pas. Monsieur HILDENBRAND interroge Madame FORTINA-DUTRIEUX si elle a une réponse à donner à Monsieur KOFFOLT. Madame FORTINA-DUTRIEUX lui répond que quelques petites modifications peuvent être englobées dans la prestation de l'hébergeur mais que le mieux serait de prendre contact directement avec lui afin de lui faire part des modifications et si elles sont englobées dans la prestation ou non.

Monsieur KOFFOLT des Ets STYLE ET CONFORT demande pourquoi le PLAB n'établit plus automatiquement de facture lors du versement d'un acompte, empêchant ainsi l'entreprise toute récupération immédiate de TVA. Madame FORTINA-DUTRIEUX précise que cette pratique a été récemment arrêté par le PLAB. Monsieur Lefebvre confirme qu'il est souhaitable pour le PLAB d'agir comme le demande monsieur KOFFOLT afin de ne pas pénaliser dans la durée les entreprises.

Monsieur DRAPIER réaffirme sa position quant à son soutien aux entreprises de l'ameublement et évoque la concrétisation du pôle d'excellence rural « ameublement » qui vient d'être validé. Le maire de Neufchâteau appelle donc les entreprises présentes mais également toutes celles du secteur à se serrer les coudes et à toujours soutenir le PLAB, même en cette période difficile, afin que ce projet voit bel et bien le jour car sans le PLAB ce projet ne saurait aboutir.

Monsieur DIDIER des Ets GEROMEUBLES remercie les financeurs de leur soutien constant envers les entreprises du secteur de l'ameublement.

Monsieur MERLIN des Ets DELAROUX demande de quelle manière le PLAB a sollicité et sélectionné les entreprises participant à la future opération « Habitat Déco ». Monsieur HILDENBRAND et madame FORTINA-DUTRIEUX n'ont pas de réponse à apporter mais se proposent de le faire dès que possible, après recherches.

Monsieur FAGOT des Ets HENRYOT POZZOLI prend la parole et s'interroge de l'intérêt pour une entreprise comme la sienne d'adhérer au PLAB car apparemment se sont toujours les mêmes entreprises qui participent d'après ce que l'on vient de voir au niveau de la présentation des actions 2005. Monsieur HILDENBRAND répond que dans tous les cas il existe toujours une action susceptible d'intéresser les entreprises ou, si ce n'est pas le cas, de confier au PLAB ces attentes afin de monter une ou plusieurs autres opérations qui correspondent aux besoins de 3 entreprises au minimum.

Pour conclure, monsieur FRANQUEVILLE confirme aux dirigeants présents du soutien fidèle de la Région Lorraine au PLAB et précise que le Conseil Régional souhaite que le PLAB aie une collaboration étroite avec la branche professionnelle (UNIFA, AFPIA) mais aussi avec d'autres acteurs régionaux de la filière bois (GIPEBLOR, CRITT BOIS).

Le Président VERNIN conclut alors la séance en remerciant les administrateurs et adhérents de leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale lève la séance à 17 heures 20.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président,

Bruno VERNIN



Le Secrétaire,

Didier HILDENBRAND

